



SIVOM du Val d'Hyères



Fiche d'adhésion

Quartier Jeunes - SIVOM

2026-2027

✉ animation@sivom-valdhyeres.com ☎ 06.16.13.34.91

PHOTO
DU JEUNE À FOURNIR
OBLIGATOIRE

Informations sur le jeune

Nom :	Prénom :
Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin	Date de naissance :
Adresse :	Ville :
Portable : (du jeune)	Quotient familial :
Établissement scolaire :	Numéro d'allocataire CAF :

Responsables légaux

Responsable n°1	Responsable n°2
Qualité : ☐ Mère ☐ Père ☐ Autre :	Qualité : ☐ Mère ☐ Père ☐ Autre :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse : (si différente)	Adresse : (si différente)
Portable :	Portable :
Profession :	Profession :
Adresse mail :	Adresse mail :

Informations complémentaires

Informations de santé (allergie, asthme, PAI...) :	Les vaccins obligatoires de mon enfant sont à jour ? ☐ Oui ☐ Non
Régime alimentaire particulier :	Actuellement l'enfant suit-il un traitement ? ☐ Oui ☐ Non

Pour tout traitement à prendre pendant l'accueil du jeune au service jeunesse (local du Quartier Jeunes, activité en sortie ou en séjour de vacances) une ordonnance doit obligatoirement être fournie.

Autorisation photo pour diffusion en interne, en communication externe, et/ou la presse locale :

☐ Oui ☐ Non

Règlement intérieur

Le Quartier Jeunes est un accueil de loisirs pour adolescents de 10 à 17 ans en accès libre pour que les jeunes puissent ensemble se divertir, échanger et monter des projets.

Ce n'est pas un mode de garde.

Les animateurs sont responsables des jeunes seulement lorsqu'ils sont dans les locaux du Quartier Jeunes et durant les activités. En cas d'inscription à une activité, nous sommes responsables du jeune dès sa prise en charge jusqu'au retour au QJ, **où il est autorisé à partir seul.**

Adhésion au Quartier Jeunes (2 €)

L'adhésion au Quartier Jeunes coûte 2 € et est valable pour l'année scolaire en cours.

Modalités de paiement

Les activités peuvent être gratuites ou payantes selon leur nature. Lorsqu'elles nécessitent un paiement, le tarif varie en fonction de l'activité et du quotient familial du jeune. Le règlement doit être effectué au plus tard le premier jour de l'activité, par chèque ou en espèces au comptant. Toute annulation non justifiée entraînant des frais à la structure pourra être facturée. Le planning et les horaires sont communiqués au préalable en ligne (par mail, via les réseaux sociaux, sites des mairies, etc.) et en version papier. L'inscription aux activités se fait ensuite par mail, par téléphone ou en présentiel lors des horaires d'ouverture. Pour pouvoir participer à ces activités, il convient d'adhérer. Une fois adhérent, le jeune a accès à l'ensemble de la programmation gratuite proposée par le Quartier Jeunes pour l'année en cours sur les horaires d'ouverture, et peut s'inscrire aux activités payantes du Quartier Jeunes.

 **Merci de joindre à cette fiche tous les documents ci-dessous afin de valider l'adhésion de votre enfant**

- ☐ **Fiche d'adhésion + photo du jeune** *complétée et signée*
- ☐ **Attestation CAF** *datant de moins de 3 mois et mentionnant le quotient familial*
- ☐ **Justificatif de domicile** *datant de moins de 3 mois (ex : facture d'électricité ou de téléphone)*
- ☐ **2 € pour l'adhésion** *en chèque ou en espèces (ordre du chèque : SIVOM du Val d'Hyères)*

Fait le :

Signature d'un responsable légal :

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Permanence du bureau**

Du lundi au vendredi : de 14h à 18h

- **Ouverture du Quartier Jeunes (hors vacances scolaires)**

Mardi et vendredi : 16h à 18h

Mercredi de 14h à 18h

- **Ouverture du Quartier Jeunes (vacances scolaires)**

Du lundi au vendredi : de 10h à 18h

CONTACT Quartier Jeunes - SIVOM

Célia NUNES, adjointe d'animation : 06.16.13.34.91 animation@sivom-valdhyeres.com

Justin RAYMOND, directeur : 06.72.47.94.98 coordination@sivom-valdhyeres.com

La Maison Ronde, 22 rue de l'Épine, 73160 Cognin